

Extrait copie 2005

EXTRAIT DE LA DELIBERATION
DE LA DELEGATION SPECIALE DE LA VILLE DE ROYAN

SEANCE DU 19 JANVIER 1959

OBJET:

Règlement à l'Amicale Philatélique
(achat Médaille d'Or)

59003

Le dix neuf janvier mil neuf cent cinquante neuf
à seize heures,

Messieurs PERAUD Pierre- BICHON Roger- DUMONT René
composant la délégation spéciale de la Ville de Royan
se sont réunis pour examiner les différentes questions
concernant la gestion municipale .

°
°°

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan,

Considérant qu'à l'occasion du Congrès Philatélique
qui s'est tenu à ROYAN, la Ville a décidé d'offrir une Médaille
d'Or,

Vu la demande présentée par M. le Trésorier de la
Société,

Décide,

- de mandater au nom de l'Amicale Philatélique dont le siège social
est aux Sables d'Olonne, Hôtel-de-Ville, C.C.P. NANTES
1037-85, la somme de 15.000 francs (quinze mille frs)
représentant l'achat d'une médaille d'or dont la Société
a fait l'avance
- que la dépense sera mandatée ch. XXXI " Dépenses Imprévues "

Fait et délibéré à ROYAN
les mêmes jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre des délibérations
MM. les Membres de la Délégation Spéciale,

Pour extrait conforme au registre,

LE PRÉSIDENT
de la délégation spéciale:

P. PERAUD

*Approuvé
Rockyfal. sur Mer
le 29 janvier 1959 -
le sous-Préfet
signé Petit*

Copie certifiée conforme à 30 JANV 1959

Pour le Président
de la délégation spéciale
LE DÉLÉGUÉ

